



SUPRATEC

INVENTONS L'INDUSTRIE
DU FUTUR

REPORTING RSE 2017

ENOMAX

LORMAC

SYNEO

JMD

RS2I

CPS

SYNERGIES

PHENICE

SUPRAERO

SUPRASTEAM



Rapport annuel 2017 sur la mise en œuvre de la
stratégie de Responsabilité Sociétale de SUPRATEC

Bilan d'activité 2017

Supratec améliore la performance de production auprès des industriels et des collectivités.

De son métier originel, le négoce international de composants techniques et de matériels de production, SUPRATEC a enrichi son offre en ajoutant une nouvelle activité : l'ingénierie. Supratec est capable de concevoir, développer, fabriquer et intégrer des solutions et process de production chez ses clients.

En 2017, Supratec a réalisé 55 millions d'euros de chiffre d'affaires dont **17 %** à l'export.

Organisés **autour de 3 métiers**, Négoce technique, Ingénierie, Création et Intégration, les **245** collaborateurs apportent leur expertise dans **93%** des principaux sites de production industrielle français.

Par exemple, lorsque l'équipementier aéronautique Safran souhaite diviser par 2 son cycle d'assemblage de leur moteur LEAP, ils font le pari du manipulateur ergonomique SML. Le robot SML transporte de façon autonome et autoguidé les moteurs d'avion de près de 2 tonnes pour une production plus fluide et plus rapide.

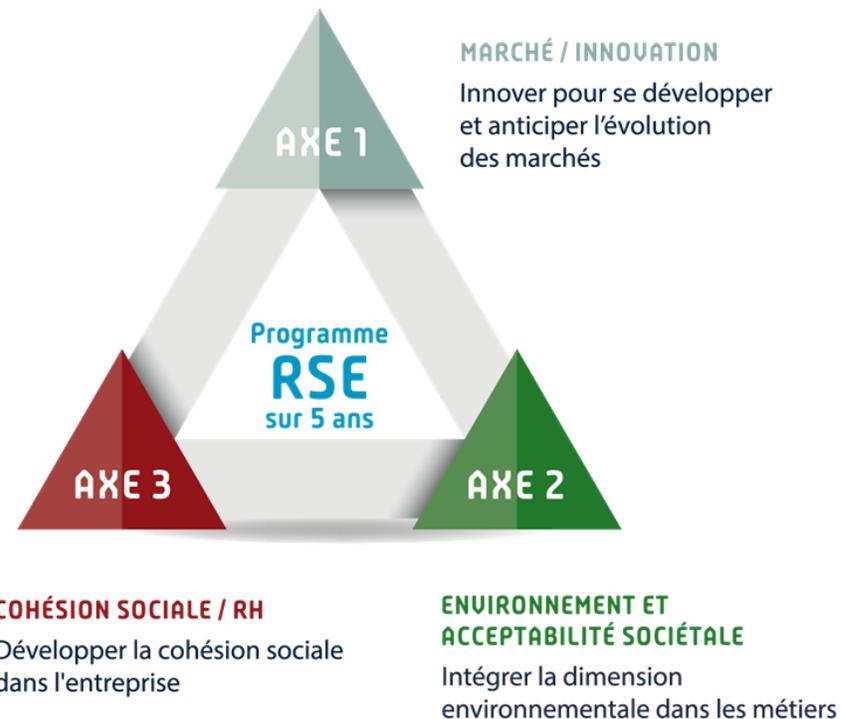
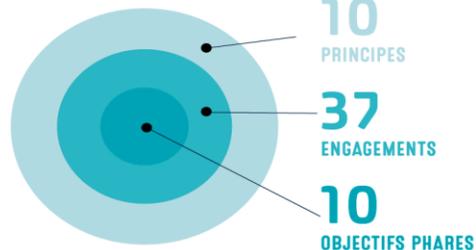
Demain, notre ambition est d'étendre notre succès à l'international (objectif : 50% des ventes) et de poursuivre notre effort d'innovation (5% CA consacré à la R&D). Nous inscrivons tous nos développements dans une démarche RSE.

Notre stratégie RSE

La stratégie RSE de SUPRATEC a été élaborée en 2016 et adoptée en 2017. Elle est structurée autour de 3 axes et 10 principes d'action. Elle contient 37 engagements dont 10 sont des objectifs phares constitutifs du baromètre RSE de SUPRATEC. Ces engagements font l'objet d'un suivi semestriel ou annuel. Les résultats font l'objet d'un rapport annuel et sont rendus publics.

3 AXES STRUCTURANTS

La politique RSE de SUPRATEC fait partie intégrante du projet stratégique de l'entreprise, baptisé NEO. Déclinée selon trois axes, elle le renforce et le complète.





SUPRATEC

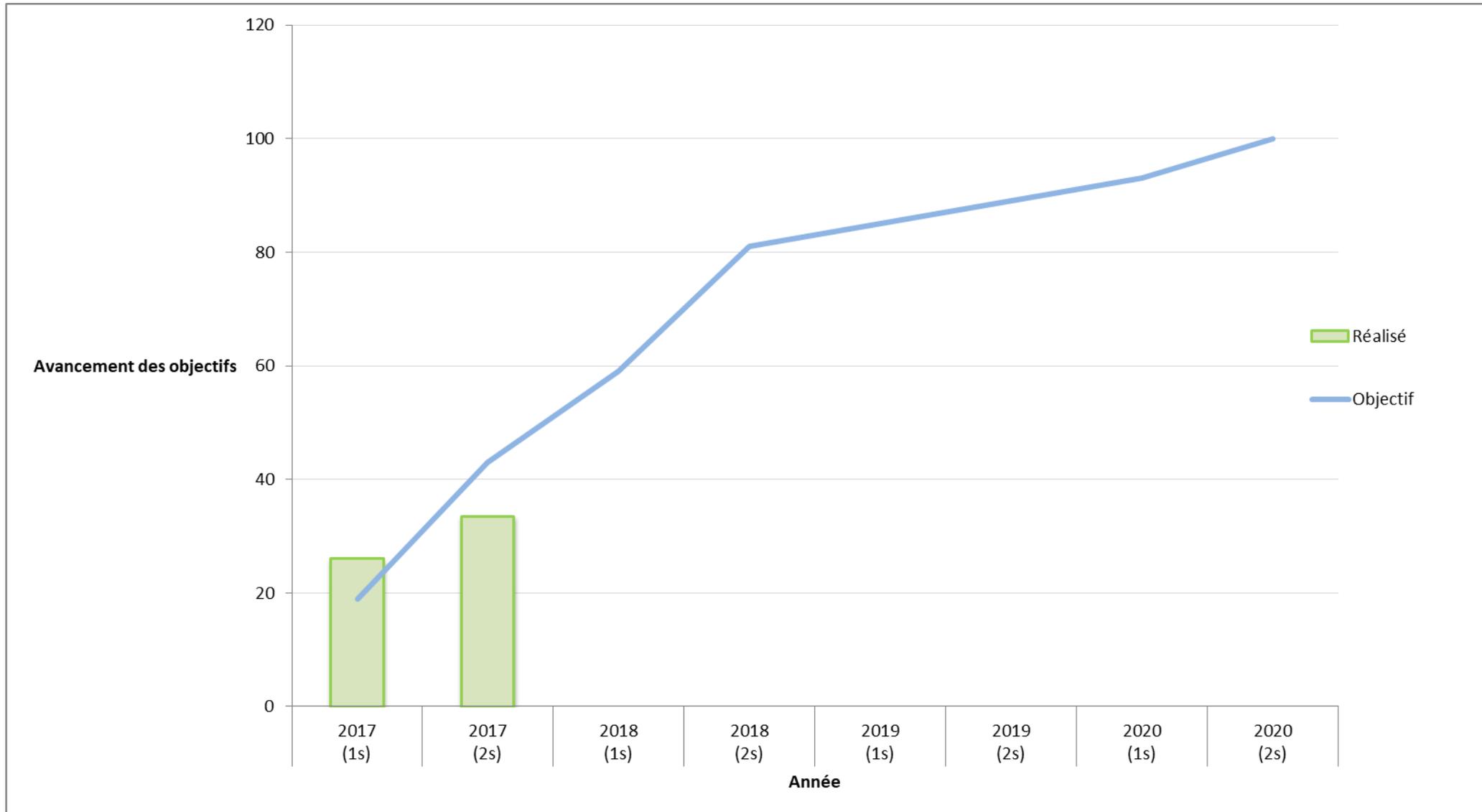
INVENTONS L'INDUSTRIE
DU FUTUR

Résultats 2017

TABLEAU DE BORD 2017

Domaine	Objectif 2017	Réalisé 2017	Objectif 2020
Certification ISO 14001 et EN9100 (% avancement PA)	50%	50%	100%
Achats responsables (nbre de chartes envoyés aux fournisseurs)	10	10	30
Economies d'énergie (% kWh économisé/2016)	-4%	-3%	-30%
Déchets non dangereux (Diminution du volume %)	-4%	-1,3%	-30%
REACH (% de réponses de fournisseurs)	50%	49%	60%
Papier (Diminution du volume %)	-20%	Non dispo	-90%
Accidents du travail avec arrêt (taux de fréquence/an)	19	19,3	10
Formations (% de collaborateurs formés)	70%	71%	80%
Egalité H/F (% de femmes)	43%	40%	50%
Travailleurs handicapés (unité déclarée) (% de TH > 6%)	6%	7%	6%

BAROMETRE RSE





AXE 1

**Innovier pour se développer et
anticiper l'évolution des
marchés**

Satisfaire les attentes des marchés et se développer

Conformément à sa stratégie responsabilité sociétale, SUPRATEC a développé en 2017 de nouvelles offres autour de l'efficacité énergétique et environnementale ainsi que l'ergonomie et la sécurité au travail :

- Le SML, première ligne d'assemblages pour moteurs aéronautiques autonome et autoguidé
- Le steamflex, solution de nettoyage et de désinfection automatique des convoyeurs alimentaires économisant 90% d'eau
- Trappe urbaine sécurisée



ENGAGEMENT PHARE N°1 :
Obtenir la certification EN 9100 en 2018 et ISO 14001 en 2020

En 2017, des objectifs environnementaux ont été définis. Le processus de certification en matière environnementale (ISO 14001) a été lancé. Parallèlement, la certification EN 9100 spécifique à l'aéronautique (management de la qualité) a été réalisée en février 2018.

2,5

% du chiffre d'affaires investit dans la recherche et développement

Ancrer le comportement éthique dans la relation commerciale

En 2017 conformément à ses engagements RSE, SUPRATEC à respecter les exigences légales et réglementaires nationales et internationales, les standards de l'entreprise et les principes de la concurrence.



ENGAGEMENT PHARE N°2 : Signature par les fournisseurs de la Charte Achats responsables

En 2017, la charte Achats responsables a été rédigée et sera envoyée sur le premier trimestre 2018 aux plus gros fournisseurs et sous traitants de SUPRATEC.

64

Le nombre de chartes Achats responsables envoyées au premier trimestre 2018



AXE 2

**Intégrer la dimension
environnementale**

Contribuer à la préservation de l'environnement et maîtriser les consommations de ressources

En 2017, SUPRATEC a maîtrisé ses consommations et rejets d'eau. La consommation a été de **1207 m3**.

SUPRATEC a poursuivi ses efforts pour réduire les émissions de CO2 de sa flotte automobile en choisissant lors des renouvellements des véhicules faiblement émetteurs de carbone.



ENGAGEMENT PHARE N°3 :

Réalisation d'un bilan énergétique

En 2017, SUPRATEC a fait réaliser par le cabinet d'un grand groupe énergétique un bilan énergétique de ses bâtiments et installations industrielles.

Les préconisations seront mises en oeuvre sur la période 2018-2020 pour atteindre à l'échéance les 30% d'économies d'énergies.

**1,149
millions
de KWh**

La consommation énergétique totale de SUPRATEC en 2017 en diminution de 3% par rapport à 2016

Contribuer à la préservation de l'environnement et maîtriser les consommations de ressources

La gestion des déchets dangereux a été conduite selon la législation en vigueur.
En 2017, le volume de déchets dangereux a été de 10 tonnes.

ENGAGEMENT PHARE N°6 :

Réduire de 20% les consommations de papier.

ENGAGEMENT PHARE N°4 :

Réduire de 30% le volume des déchets non dangereux d'ici 2020

En 2017, le volume de déchets non dangereux a été de 70,8 tonnes.



7

*tonnes de papier
en 2017*

Garantir la sécurité des installations et des produits, réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau

En 2017, SUPRATEC a poursuivi ses efforts afin de réduire ses impacts sur les territoires et les personnes. La sécurité des utilisateurs des produits SUPRATEC a été notablement améliorée avec le développement de nouvelles offres - notamment le SML.

ENGAGEMENT PHARE N°5 :

50% de réponses des fournisseurs au questionnaire REACH en 2017

En 2017, le taux de réponses des fournisseurs au questionnaire REACH a atteint 49% (43% en 2016) grâce à l'augmentation des relances de SUPRATEC .



% de fournisseurs ayant répondu au questionnaire REACH.

Assurer une écoute et un dialogue structurés avec chaque partie prenante : clients, fournisseurs, acteurs des territoires

En 2017, SUPRATEC a commencé à structurer une écoute des clients sur leurs attentes en matière de RSE en débutant le processus avec ses clients les plus importants notamment dans l'aéronautique.

SUPRATEC a poursuivi l'accompagnement des actions et organisations d'intérêt général des territoires où l'entreprise est présente. Le partenariat avec les Ateliers du moulin (ESAT) a été renouvelé. SUPRATEC a poursuivi l'animation des réunions des entreprises du territoire de Bondoufle sur l'avenir de ce site industriel (Projet VIE).





AXE 3

**Développer l'attractivité,
l'efficacité et la cohésion sociale**

Faire de la RSE une culture partagée

En 2017, SUPRATEC a rendu compte régulièrement de l'avancée de sa politique RSE notamment lors des rencontres trimestrielles avec ses collaborateurs.

Les moyens de communication internes ont été mobilisés pour faire connaître la stratégie RSE (journal interne SUPRASPHÈRE, intranet RESEO ...)

Tous les collaborateurs Supratec ont participé à l'une des sessions de sensibilisations à la RSE organisées par l'entreprise.

Une réflexion a été initiée pour aboutir en 2018 sur l'intégration d'éléments RSE aux objectifs individuels des cadres dirigeants.

Une sensibilisation des collaborateurs aux éco gestes a été initiée en partenariat avec le groupe La Poste sur les « corbeilles solidaires ».

Sans y être assujettie, l'entreprise a réalisé en 2017 un bilan social.



Renforcer l'attractivité et développer le professionnalisme

En 2017, SUPRATEC a poursuivi son effort de formation et d'orientation individuelle afin d'assurer à ses collaborateurs les moyens de se développer et se réaliser.

ENGAGEMENT PHARE N°8 :
70% des collaborateurs formés par an en 2017



% d'entretiens individuels réalisés.



% des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation en 2017

Améliorer le bien-être au travail

En 2017, SUPRATEC a développé la sensibilisation et la formation à la prévention des accidents.

Le dialogue social (deux réunions de négociations sociales ont été tenues) a été enrichi par des échanges réguliers sur la RSE avec les institutions représentatives du personnel.

ENGAGEMENT PHARE N°7 :

Réduire le taux de fréquence
d'accident du travail à 19 en 2017

19

*Le taux de fréquence
d'accident du travail*

Favoriser l'égalité des chances

En 2017, SUPRATEC a poursuivi sa lutte contre toute discrimination et pour la diversité.

Des efforts ont été engagés en matière de recrutement pour atteindre la parité Femmes/Hommes en 2020.

Le nombre de contrats d'apprentissage et de contrats d'insertion pour les jeunes s'est accru.

11

Le nombre de contrats d'apprentissage et de contrats d'insertion destinés aux jeunes

40

% des collaborateurs étaient des femmes en 2017

ENGAGEMENT PHARE N°9 :

Egalité des chances : arriver à la parité Femmes/Hommes d'ici 2020



Favoriser l'égalité des chances

En 2017, la politique en faveur des travailleurs handicapés (recrutements, adaptation des postes de travail, égalité des chances) s'est poursuivie et enrichie.

Un charte d'éthique professionnelle des collaborateurs a été rédigée.

ENGAGEMENT PHARE N°10 :
Atteindre les 6% de travailleurs handicapés d'ici 2020



ee

LA MISE EN ŒUVRE DU CODE EST DE LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTOIRE DE L'ENTREPRISE, DE SES DIRIGEANTS, DE SES MANAGERS ET DE TOUS SES COLLABORATEURS.

En cas de doute sur l'interprétation ou sur l'application dans une situation donnée des principes rappelés dans ce code, chaque collaborateur de SUPRATEC a toute faculté d'en faire part à son supérieur hiérarchique ou à la direction des Ressources Humaines

Par ailleurs, il ne pourra être pris aucune mesure de sanction à l'encontre d'un collaborateur qui signalerait de bonne foi un manquement aux principes indiqués dans le présent document.

Jean-Marie Jestin
Président du directoire

1, rue Charles de Gaulle, ZI La Marnière
90200 Blandouville
t : +33 (0)3 69 11 81 81
www.supratec.fr

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE
DES COLLABORATEURS ET MANAGERS

SUPRATEC



7 % de travailleurs handicapés en 2017

CONCLUSION



« Le rapport annuel 2017 est la traduction de notre volonté de transparence sur la mise en œuvre de notre stratégie de Responsabilité Sociétale »

En 2017, SUPRATEC a poursuivi son développement fondé sur l'innovation dans les produits et services qu'il propose. Les résultats économiques et financiers sont au rendez-vous.

L'année a aussi été marquée par l'implémentation et les premières mises en œuvre de notre stratégie de Responsabilité Sociétale 2017-2020. Au long de l'année, l'ensemble de nos collaborateurs ont été sensibilisés à cette stratégie et invités à la décliner dans toutes leurs activités.

La brochure présentant notre stratégie a été largement diffusée auprès de nos partenaires, nos clients, nos fournisseurs.

Parallèlement de premiers chantiers ont été lancés. Je citerai par exemple la réalisation de bilans énergétiques pour nos locaux et nos installations industrielles.

Comme je l'avais annoncé, nous avons adhéré à « Global compact » initiative de l'ONU en matière de responsabilité sociétale.

Le rapport annuel 2017 présente nos premiers résultats en matière de responsabilité sociétale et fait le point de l'avancement de nos principaux engagements et objectifs.

Avec le directoire de SUPRATEC, son comité directeur et tous nos collaborateurs, je réitère mon engagement à mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre en 2018 les objectifs et les ambitions que nous nous sommes fixés en matière de responsabilité sociétale.

JEAN-MARIE JESTIN
PRESIDENT DU DIRECTOIRE SUPRATEC



SUPRATEC

INVENTONS L'INDUSTRIE
DU FUTUR

